



## Resilier inscription cours

Par **kika974**, le **12/05/2013** à **09:46**

Bonjour ,  
Je me suis inscrite a une préparation de concours par correspondance.lors d un entretien j ai versé des frais d'inscription de 50euros , est revenue 2 jours plus tard pour étaler mon paiement par chèque sur 6 mois soit 140 euros par mois.le lendemain de mon inscription vu que le site ne correspond pas à mes attentes je demande à résilier mon inscription et on me dit que c est impossible car on m a vendu un service. Est ce vrai ?  
**merci**

Par **Julie55**, le **15/05/2013** à **13:58**

Bonjour,  
Regarde sur ton contrat normalement, tu as 7 jours à compter de la signature de ton contrat pour résilier sans frais ni motif. C'est tout a fait possible, sinon si cela n'est pas écrit sur ton contrat (ce qui est une obligation pour tout contrat par correspondance), ils ne sont pas en règle.